



Mon propriétaire refuse de faire l'état des lieux

Par ric, le 13/04/2009 à 16:40

Bonjour,

Locataire d'un appartement que je souhaitai quitter au plus vite en raison de problème d'humidité de moisissure et de fuites au plafond, j'ai contacté mes propriétaire afin de trouver un accord pour partir rapidement, ces derniers m'ont dit qu'ils étaient d'accord à condition que je trouve une personne pour reprendre le bail. Je leur ai donc présenté une personne qui souhaite le louer et j'ai envoyé une lettre accusée de réception pour leur annoncer mon départ comme convenu. Quelques jours plus tard en allant récupérer le courrier à mon ancien appartement je trouve une lettre de mes propriétaires me disant que je leur dois trois mois de loyer et qu'ils refusent de faire l'état des lieux de sortie. De plus en relisant mon bail je me suis aperçu qu'il manquait le dpe et l'ert ? que puis-je faire ? merci de votre aide